

?(Qui est Imam Ali (AS

<"xml encoding="UTF-8?">

Toute tentative d'étude de la vie de l'Imam Ali ne peut présenter qu'une facette limitée de sa personnalité, de son savoir et de son caractère. Il est également impossible de relater tous les événements

auxquels il a pris part.

Cependant, cela ne doit pas être une barrière pour essayer de donner un éclat de son âme pure.

Le célèbre philosophe et professeur Égyptien de

l'Université de « al-Azhar », Mohamed Moustapha Beck Najeeb a dit: « C'est difficile d'expliquer ses qualités et ses mérites. Il suffit de réaliser que le Prophète (P) a dit de lui qu'il est la porte du savoir et de la sagesse."

L'historien chrétien George Gorden lui, admirait la personnalité de Ali (p) en déclarant : "Dans différentes phases de sa vie, il a fait preuve d'un grand courage et d'une grande force de corps et d'Âme qui étaient dus à sa foi profonde et sa sincère croyance dans la vérité et la justice..."

Le Commandeur des Croyants, Ali fils d'Abû Tâlib, fils de 'Abdul Muttalib, fils de Hâchim, fils de 'Abdu Manâf est le 1er des douze Successeurs légitimes du Prophète et le 1er des douze Imâms des Musulmans. Il est le frère adoptif, le cousin et le beau-fils du Messenger d'Allah, dont il épousa la fille chérie, Fâtimah al-Zahrâ', la Maîtresse des femmes des mondes. Il était



également son bras droit, son assistant et son homme de confiance.

De ces faits et de bien d'autres la position qu'il occupa auprès du Noble Prophète était inégalable et aucun des Compagnons du Messenger d'Allah ne pouvait lui disputer cette position.

L'Imâm Ali est né le 13 Rajab de l'an 30 de l'Eléphant à la Mecque, dans la Ka'bah, la Maison Interdite (Al-Bayt al-Harâm), lieu dans lequel n'est né, aucun autre être, ni avant lui ni après lui, ce qui en fait un être prédestiné et constitue une faveur et une bénédiction qu'Allah lui a accordée exclusivement en témoignage de la place particulière qu'il occupe auprès du Créateur.

Sa mère, Fâtimah fille (Bint) d'Asad, fils de Hâchim, fils de 'Abdu Manâf, était comme une mère pour le noble Prophète qui grandit dans son giron et qui lui montrait toujours sa reconnaissance pour sa bonté envers lui. Elle figura parmi les tout premiers à croire en son .Message et elle le suivit avec les autres premiers Musulmans dans son Émigration à Médine

Lorsqu'elle mourut, le Noble Prophète (P) l'enveloppa avec sa chemise afin de protéger son corps des insectes de la terre, descendit dans sa tombe avant de l'y déposer comme pour la soustraire aux resserrements tombaux, et lui dicta l'attestation de la Wilâyah (Autorité) de son fils, le Commandeur des Croyants, afin qu'elle puisse répondre à bon escient, lors de l'interrogatoire eschatologique qui aurait lieu après l'enterrement. Ces soins particuliers dont l'entoura le Prophète (P) témoignent de la haute position de la mère de l'Imâm Ali auprès d'Allah.

L'Imâm Ali faisait partie de la deuxième génération des descendants de Hâchim, l'arrière-grand-père du Saint Prophète et le chef de file de sa noble ascendance et de son clan, les Hâchimites. Cette noblesse de naissance fut renforcée par la noblesse de l'éducation que le Messenger d'Allah assura à l'Imâm Ali qui grandira dans son giron.

En outre, l'Imâm Ali était le premier, parmi la famille du Prophète (P) et ses futurs Compagnons. Il était également le premier mâle que le Prophète avait appelé à l'Islam (la première femme à avoir droit à cet honneur, étant la noble Khadîjah), appel auquel il répondit

sur-le-champ. Et dès lors il ne cessera jamais de se consacrer, corps et âme à l'Islam, en combattant les polythéistes, en défendant la Foi, en se battant contre les déviés et les tyrans, en diffusant la lumière de la Sunnah et du Coran, en émettant des jugements qui traduisent la Justice islamique, en ordonnant le bien et en condamnant le mal.

Il restera ainsi en compagnie du Messenger d'Allah, depuis la Mission prophétique, pendant 23 ans dont 13, avant l'Emigration, passés à la Mecque où il partagera toutes les épreuves pénibles du Prophète (P) et supportera la plus grande partie de ses charges, et 13 après l'Emigration à Médine où il le défendra avec acharnement contre les polythéistes, le protégera avec son épée, toujours dégainée, des incroyants et le mettra à l'abri de ses ennemis en n'hésitant pas à un instant à s'exposer lui-même à tous les dangers pour mener à bien la mission dont il était chargé, et ce jusqu'au décès du Messenger d'Allah (P). L'Imâm Ali (p) était âgé alors de 33 ans.

Cependant le jour même du décès du Noble Prophète, des aînés et des notables de Quraych se réunirent d'urgence et avant même que les funérailles du Messenger d'Allah ne fussent terminées pour nommer l'un d'entre eux à sa succession.

Mais les partisans de l'Imâm Ali, parmi les Compagnons notoires appartenant à la fois aux Mohâjirine (Emigrants mecquois) et aux Ançâr (les Partisans médinois), tels que Salmân al-Fârecî, Ammâr Ibn Yâcir, Abû Tharr, al-Moqdâd, Khuzaymah Ibn Thâbit, Abû Ayyûb al-Ançârî, Abû Sa'îd al-Khidrî etc, ainsi que l'ensemble du Clan du Prophète, les Hâchimites (Banî Hâchim) firent valoir que la succession du Noble Prophète revenait à l'Imâm Ali qui avait la préséance sur tout le monde parce qu'il réunissait en lui des qualités qu'aucun autre prétendant ne pouvait lui disputer: l'ancienneté dans l'Islam, le bon jugement, la perfection dans l'adoration, la connaissance des méandres de la jurisprudence, le DJihâd contre les polythéistes, la piété, l'ascétisme. Ensuite il était le plus proche parent du Prophète parmi tous les prétendants à la succession, qui mettaient en évidence leur appartenance à la tribu du Messenger d'Allah.

Et puis et surtout, parce qu'Allah a établi tacitement, mais d'une façon incontestable, l'autorité de l'Imâm Ali sur les Musulmans dans le Noble Coran, lorsqu'IL dit: «Vous n'avez pas d'autorité (waliy) en dehors d'Allah et de Son Prophète, et de ceux qui croient, qui accomplissent la prière, qui s'acquittent de la Zakât tout en s'inclinant». (Sourate al-Mâ'idah, 5: 55)

En effet, il est établi que personne d'autre que l'Imâm Ali n'avait acquitté la Zakât pendant qu'il s'inclinait et que linguistiquement le mot waliy désigne indiscutablement «celui qui a la primauté ou l'autorité sur quelqu'un».

Et puisque l'Imâm Ali a l'autorité sur les Croyants, selon le Coran, ceux-ci ont l'obligation de lui obéir, tout comme ils doivent obéir à Allah et Son Prophète du fait de leur autorité sur eux, autorité établie dans le même verset coranique.

Et enfin, parce que le Noble Prophète lui-même avait désigné l'Imâm Ali nommément, dans diverses occasions, comme son successeur et héritier. Citons à titre d'illustration quelques-unes de ces occasions:

1- Le Saint Prophète convia, sur Ordre d'Allah, ses proches parents, les Banî 'Abdul-Muttalib, pour leur faire part de la Mission Prophétique dont il avait été chargé, et ce conformément au verset coranique suivant qui lui fut révélé à cet effet: «Avertis tes proches parents ... ».

Lors de cette réunion, le Prophète (P) annonça à l'assistance: «Je vous apporte le bienfait de ce monde et de l'Autre monde (le Message de l'Islam). Allah m'a ordonné de vous y appeler. Qui d'entre vous accepte de m'appuyer dans cette affaire, et de devenir par conséquent mon frère, mon héritier présomptif et mon successeur?».

Tout le monde a décliné cette invitation, à l'exception de l'Imâm Ali - le plus jeune de tous les .«!gens présents - qui s'écria: «Moi, ô Messenger d'Allah, je t'y appuierai

:Le Prophète tint l'Imâm Ali alors par le cou et proclama

Voilà mon frère, mon héritier présomptif et mon successeur auprès de vous. Écoutez-le donc» et obéissez-lui».

Sur ce, les invités se levèrent en disant à Abû Tâlib: «Tu mérites des félicitations aujourd'hui, si tu entres dans la religion de ton neveu qui a fait de ton fils ton émir!».

Cet événement est riche en significations et révélations. Car tout d'abord il indique que l'Imâm Ali avait été désigné comme héritier du Saint Prophète avant même que le Message fût rendu public, puisqu'il était question à ce moment précis de le faire connaître uniquement aux proches parents. Il signifie ensuite qu'Allah avait accordé une place particulière aux proches parents du Prophète (P) dans la diffusion et la direction du Message.

Or l'Imâm Ali (p) était incontestablement (et le sera encore par la suite, lorsque le Messenger d'Allah le choisira, sur Ordre d'Allah, à l'exclusion de tous autres notables Compagnons, comme époux pour sa fille, Fatima al-Zahrâ' (la Maîtresse des Femmes du Paradis) le plus proche parent, de tous les proches parents, du Prophète (P). Cet événement équivaut d'autre part à une prédésignation de l'Imâm Ali, ou bien à sa désignation divine, car lorsque Allah avait ordonné à Son Prophète de convier ses proches parents à cette réunion, IL savait (cela va de soi) que seul Ali Ibn Abî Tâlib (p) accepterait l'appel et la charge.

Il montre, enfin le courage hors du commun du jeune Imâm Ali qui accepta de s'engager corps et âme aux côtés du Saint Prophète dans une entreprise qui consistait à défier, à court et à moyen terme, non seulement toute la société mecquoise, mais toute l'Arabie polythéiste.

2- Lorsque le Prophète voulut se diriger vers Tubûk, il dit à l'Imâm Ali: «Tu es à moi ce que Hârûn était à Mûssâ (Moïse), à cette différence près qu'il n'y a pas de Prophète après moi».

Or cette déclaration confère à l'Imâm Ali les mêmes prérogatives, les mêmes privilèges et la même position qu'Allah avait accordés à Hârûn, à l'exception de l'association à la Mission prophétique, puisque, le Message de l'Islam étant le dernier Message révélé, il ne peut pas y avoir un autre prophète après le Prophète Mohammad (P). En d'autres termes Ali devint l'assistant et le représentant et le remplaçant du Prophète de son vivant et après sa mort, et acquit du même coup la préséance sur toute l'humanité, et ce d'une façon d'autant plus irréfutable que le Noble Coran en atteste.

En effet, le Coran nous dit que le Prophète Mûssâ avait demandé à Allah: «Donne-moi un assistant, de ma famille: mon frère Aaron; accrois ainsi ma force; associe-le à ma tâche afin que nous Te glorifions et que, sans cesse, nous T'invoquions ...» et que Dieu accéda à sa requête: «Dieu dit: O Moïse! Ta Prière est exaucée».

3- Lors de son voyage de retour du dernier pèlerinage, dit le Pèlerinage d'Adieu, le Prophète (P) fit halte à Ghadîr Khum. Il convoqua les pèlerins qui l'accompagnaient et dont le nombre s'élevaient à plus de 100 000, à se rassembler pour l'écouter. On érigea une chaire. Le Noble Prophète y monta. Et, tenant la main de l'Imâm Ali, il s'écria:

«N'ai-je pas plus d'autorité sur les croyants qu'ils n'en aient eux-mêmes sur eux-mêmes?». «Si!», répondit la foule. «N'ai-je pas plus d'autorité sur tout croyant qu'il n'en ait lui-même?». demanda encore le Prophète (P). «Si!», répondirent les pèlerins en chœur

:Le Prophète leva alors la main de l'Imâm Ali (p) et proclama

Celui-ci est l'autorité (le Maître) de quiconque je suis le Maître! O Allah sois l'Ami de quiconque est son ami, et l'Ennemi de quiconque est son ennemi».

Ou selon la version d'Ahmad Ibn Hanbal le Messenger d'Allah dit alors:

«De quiconque je suis le Maître, Ali aussi est son Maître».

L'Imâmat du Commandeur des Croyants, après la disparition du Messenger d'Allah (P) dura 30 ans. Pendant les premiers vingt-quatre ans et demi de son Imâmat, étant écarté du pouvoir et du Califat, il ne put faire appliquer les stipulations de la Charia telles qu'il les avait apprises sous la direction du Prophète, et pendant les cinq ans et demi restants, où il prit les rênes du Pouvoir, il était contraint de combattre sans discontinuer les hypocrites, les renégats, les apostats, les traîtres et les déviationnistes

Il se trouvait donc dans une situation assez semblable à celle du Messenger d'Allah, qui, pendant les premières treize années de sa Mission, étant persécuté, encerclé, et pourchassé sans relâche par les polythéistes, n'avait pas pu faire prévaloir les dispositions de la Loi islamique, et pendant les dix années restantes, où il avait émigré à Médine, il devait lutter avec acharnement contre les mécréants et faire face aux complots des hypocrites

L'Imâm Ali (p) et son attitude à l'égard du califat

Ibn 'Abbâs dit : « Je suis entré chez le Commandeur des croyants alors qu'il se trouvait à Dhû Qâr et j'ai vu qu'il était occupé à rapiécer ses chaussures. Il m'a dit : 'Quelle est la valeur de ces chaussures ?'. J'ai répondu : 'Elles n'ont pas de valeur'. Alors il m'a dit : 'Par Dieu ; elle me sont plus chères que votre commandement, si ce n'était pas d'établir une vérité ou de repousser une fausseté' ».

Même le commandement, Ali (p) l'a mis au service de l'attitude et de la droiture des moyens, car ce qu'il voulait c'était le commandement du Message et non pas le commandement de la personne.

C'est pour cette raison qu'il était ouvert à la réalité à travers le Message ; Dieu était pour lui tout ce qui comptait. Il ne pensait qu'au salut de l'Islam et des Musulmans. D'où il disait : « Je craignais au cas où si je n'assistais pas l'Islam et les Musulmans d'y voir une faille ou une fissure qui constitueraient pour moi une catastrophe plus grande que celle qui s'abattrait sur moi en n'obtenant pas votre califat qui n'est autre que plaisir pour un nombre réduit de jours, qui ne durent que pour peu de temps et qui finissent par se dissiper comme le mirage ou les nuages. Alors je me suis mis en action jusqu'à l'établissement de la vérité et la chute de l'erreur... ». Il disait aussi dans le même sens : « Je me soumettrai tant que les affaires des Musulmans seront épargnées ».

D'où, l'opposition qu'il a menée après avoir été frustré de son droit au califat, n'était pas le fait d'un complexe personnel. Elle était une opposition dictée par une attitude attachée au vrai et au droit. Et c'est pour cela qu'il avait une attitude positive à l'égard de ceux qui l'avaient devancé en le frustrant de ses droits : Il leur fournissait des conseils et coopérait avec eux car .« ! l'Islam l'exigeait. L'un de ceux-là a dit à ce propos : « S'il n'y avait pas Ali, 'Umar aurait péri

Ali (p) au pouvoir

Au pouvoir après avoir été élu par les Musulmans, l'Imâm Ali (p) a exercé le pouvoir tel qu'il est

voulu par le Messenger de Dieu (P). Il s'arrêtait là où le Messenger de Dieu (P) s'arrêtait et agissait conformément à la loi divine. C'est pour cette raison qu'il a été fort, ferme et décisif.

Il croyait pourtant à la logique du dialogue. Il ouvrait son cœur à ceux qui s'étaient révoltés contre lui, afin de les aider à retrouver le vrai. Dans l'une de ses discussions avec Talha et az-Zubayr, Il leur a dit :

« Vous vous êtes révoltés pour peu de choses et vous avez omis beaucoup d'autres. Demandez le pardon de Dieu, Il vous pardonnera. Dites-moi, vous ai-je frustrés d'un droit vous appartenant ? Etais-je injuste envers vous ? ». « Par Dieu, Jamais ! Nous nous en gardons », ont-ils répondu.

Il leur a dit : « Me suis-je emparé d'une partie de l'argent public ? ». « Par Dieu, Jamais ! ». Ont-ils répondu.

Il leur a dit : « Ai-je ignoré et me suis-je montré faible en défendant le droit d'un Musulman ? ». « Par Dieu, Jamais ! ». Ont-ils répondu.

Il leur a dit : « Que m'avez-vous reproché au point de vous révolter contre moi ? ».

Ils ont répondu : « Tu as agi contrairement à 'Umar Ibn al-Khattâb dans le partage des soldes. Tu nous as donné une part équivalente à la part des autres. Tu nous as traités à pied d'égalité avec ceux qui ne sont pas nos pareils en distribuant ce que Dieu nous a donné grâce à nos épées et nos lances, grâce à notre cavalerie et nos fantassins qui ont fait triompher notre cause et qui nous ont permis de nous emparer par la force des biens de ceux qui n'acceptent l'Islam que par la force ».

Il leur a dit : « Vous me reprochez le fait de ne pas vous consulter. Par Dieu, je ne désirais point le commandement mais vous m'y avez invité et vous m'avez choisi. Je ne me suis pas opposé par crainte de voir la discorde frapper la Nation. Une fois élu, j'ai consulté le Livre de Dieu et la Sunna du Prophète au sujet de ce qui nous est prescrit et j'ai suivi la ligne qui nous est tracée. Je n'ai pas eu besoin pour le faire ni de vos avis ni des avis d'autres personnes

Si je m'étais trouvé face à une situation qui n'est pas qualifiée par le Livre de Dieu ou la Sunna de son Messager et au sujet de laquelle la consultation s'imposait, je vous aurais consultés. Pour ce qui est de la partition et de l'égalité, ce n'est pas une affaire qui relèverait de ma propre décision. Moi et vous, nous avons vu comment le Messager de Dieu (P) agissait à ce sujet qui .est en plus éclairé par le Livre de Dieu que l'erreur ne s'y glisse de nulle part

Quant à vos reproches selon lesquelles j'ai distribué, à parts égales, à vous et aux autres, les biens que Dieu vous a restitués grâce à vos épées et vos lances, eh bien, il y avait avant vous des gens qui ont assisté l'Islam de leurs épées et de leurs lances sans pour autant être privilégiés par le Messager de Dieu (P) quant à la distribution des parts ni favorisés en raison de leur ancienneté. Dieu, à Lui la Grandeur, rétribuera au Jour de la Résurrection les anciens et les combattants en échange de leurs actions. Par Dieu, vous n'aurez de ma part et personne n'aura autre chose en dehors de cela. Que Dieu dirige nos cœurs et les vôtres vers le vrai et .« ! qu'Il nous arme, vous et nous de la patience

: Après cela il a conclu en disant

Que Dieu soit miséricordieux envers un homme qui, voyant quelque chose de vrai et de droit, » l'assiste ; envers un homme qui, voyant quelque chose d'injuste, le repousse, et envers un homme qui, par la vérité, assiste celui qui agit pour la vérité ».

Voilà ce qu'est la logique de Ali (p), cette logique calme avec laquelle il leur a parlé. Il a pris une attitude décisive face à ces deux hommes qui étaient deux Compagnons du Messagers de Dieu (P) et qui lui ont demandé de les favoriser.

Et lorsque ces deux hommes lui ont déclaré la guerre après avoir attiré à leur cause la Mère de Croyants 'Âisha, il a utilisé tous les moyens pour éviter la guerre. Mais il a été contraint de s'y engager pour établir l'ordre de la Nation.

Il en a été de même avec Mu'âwiya. Il ne lui a déclaré la guerre qu'après avoir fait scission en Syrie s'opposant ainsi à l'autorité légale représentée par l'Imâm Ali (p) du fait de sa position

par rapport à Dieu et du serment d'allégeance que les Musulmans lui avaient prêté.

Et lorsque les Kharijites ont protesté contre son adhésion à l'Arbitrage, il ne les a pas persécutés parce qu'ils l'attaquaient de leurs critiques et il ne les a combattus parce qu'ils s'opposaient à lui et l'insultaient. Il les a combattu lorsqu'ils ont tué un homme croyant, à savoir Habbâb Ibn al-Arathth, avec sa femme qui a eu le ventre déchiré à coups de sabres. C'est là que Ali (p) est intervenu pour rétablir l'ordre du moment où les Kharijites étaient devenus des brigands.

Ali (p) n'a jamais combattu un adversaire parce qu'il s'opposait à lui. Il a donnée à ceux qui s'opposaient à lui toute la liberté d'interroger et de s'opposer. Il intervenait seulement du moment qu'ils commençaient à troubler l'ordre public. On dit que l'assistance a voulu tuer l'un des Kharijites parce qu'il a interrompu Ali (p) pendant qu'il parlait en disant à son compte : « Que Dieu soit son ennemi ; qu'il est versé dans la jurisprudence ! ». Mais l'Imâm Ali (p) a dit : « Doucement ! Il n'a fait que m'insulter et il revient à moi de l'insulter ou de le pardonner ».

L'Imâm Ali (p) respectait l'enseignement divin même quand il était injustement traité dans ses affaires personnelles. Toute sa vie était un engagement au service de la vérité dans tous les sens de la vérité. Toute sa vie était un engagement au service de l'Islam qu'il a assisté et soutenu de toutes ses forces. Toute sa vie était un engagement sans relâche et responsable au service de Dieu et des affaires des Musulmans. C'est lui qui a dit : « Celui qui est fort et respecté est, à mes yeux, faible et rabaissé jusqu'à ce que je lui ôte ce qu'il doit. Celui qui est faible et rabaissé est, à mes yeux, fort et puissant jusqu'à ce que je lui donne ce dont il a droit ».

Ali (p) ne reconnaissait pas le droit des privilégiés au pouvoir. Les nobles et les faibles étaient pour lui égales faces au droit et au vrai. Il l'a appris du Messenger de Dieu (P) qui a dit : « Ceux qui vivaient avant vous ont péri car ils pardonnaient les nobles lorsqu'ils volaient et châtiaient les faibles lorsqu'ils volaient ».

S'agissant de la vérité et de la droiture, il n'y a pas de différence en Islam entre classes supérieures et classes inférieures. Les questions de vérité et de fausseté ne dépendent pas du .statut social de la personne, mais de la vérité et de la droiture de cette personne

Le message de Ghadir

Pourquoi cette fête est-elle si importante pour Dieu ? Est-ce que nous avons réfléchi jusqu'à présent, sur notre responsabilité individuelle et sociale, à cette occasion ? Est-ce que le secret de cette fête est d'être joyeux ou de rendre les autres joyeux, et d'organiser des grandes fêtes ?

En vérité, quel est le message de l'événement de Ghadîr à la société et à nos contemporains ?

Aujourd'hui, à qui revient la responsabilité de transmettre dans le monde de l'islam, le message de Ghadîr qui est l'annonce de l'Imamat des Membres purs de la famille du Prophète (SAWA)?

Que signifie l'événement de Ghadîr, en vérité, et quel est son secret ? La philosophie de Ghadîr est qu'il s'agit d'un événement qui s'inscrit dans la continuité de l'événement de la grotte de Hara, et qui nous montre que l'Imamat (autorité des descendants du Prophète) s'inscrit dans la continuité de la Ressalat (mission prophétique).

Dieu a présenté ce jour comme le jour où la religion a été présentée dans sa totalité, le message de Ghadîr est l'annonce d'un mouvement de chaque individu vers ce qui est l'assurance de son salut.

Ghadîr est le moyen d'évaluer la vérité des idéologies et des écoles, et le signe de la pureté des êtres humains car Ali (AS) est "Le Critère" de nos actes.

Ghadîr est un message qui nous invite au Monothéisme et à la soumission à la volonté divine et parce que toutes nos paroles et tous nos actes qui **ورضيت لكم الاسلام ديناً**, car Dieu a dit s'éloignent de cet enseignement Lui déplairont.

Ghadîr c'est remettre son cœur au pôle de la création le Prophète Mohammad (SAWA), toute désobéissance au message prophétique revient à s'éloigner de la philosophie de Ghadîr qui est le jour de la présentation de la voie juste et de son maître.

Ghadîr c'est l'attention de l'Humanité aux valeurs spirituelles de la personnalité de l'Imam Ali (AS) qui est la source de tout ce qui est bien, l'exemple parfait de l'humanité et de la piété, le symbole de la justice, de la sincérité, de la paix et de l'amour du prochain, et de la lutte contre

l'oppression et les déviations. S'éloigner de ce pôle de l'initiation revient à s'éloigner de la réussite et de la perfection.

Ghadîr c'est l'annonce de l'instauration d'une société aux critères divins et fondée sur les enseignements de l'Imam Ali (AS).

Ghadîr est le jour de l'appel à la voie et à la Tradition divine, car ce jour-là, l'envoyé fidèle de Dieu a dit : "Je n'ai pas fait preuve de négligence dans ma mission, voilà que Gabriel s'est présenté à moi et m'a apporté un ordre de mon Seigneur, celui d'annoncer ce moment même, aux blancs et aux noirs, que Ali Ebn Abi Taleb(AS) est mon successeur dans la communauté et l'Imam(le dirigeant) après moi. Il est pour moi ce qu'Haroun était pour Moïse, sauf qu'après moi il n'y aura plus d'autre Prophète. Ali après Dieu et le Prophète sera le maître de la communauté".

Ghadîr est le message de l'unité entre tous les partisans du Prophète et de la lutte contre les divergences. Le meilleur modèle pour les héritiers de Ghadîr est la tradition et le comportement de l'Imam Ali (AS). Bien qu'il ait été désigné par le Prophète (SAWA), l'Imam Ali non seulement a abandonné son droit quand il a vu que cela mettait en danger l'islam et engendrerait des divergences dans la communauté, mais a aussi coopéré avec ceux qui s'étaient installés à sa place, car l'islam a besoin d'unité et c'est pour cette raison qu'il s'est sacrifié.

L'union est l'essence de l'Imamat, tous les héritiers de Ghadîr doivent suivre l'exemple de l'Emir des croyants et des Ahl-ul- Bayt (AS) qui ont toujours défendu l'unité de tous les croyants.

En ce 1490 anniversaire de l'événement de Ghadîr, les musulmans doivent suivre les directives .du Prophète (SAWA), aimer et suivre ceux qu'il aimait, et rejeter ceux qu'il rejetait

(Hadiths de L'Imam Ali (AS 44

La négligence pour ce monde est une perte et pour l'Aude-là apportera des regrets. .1

2. La perfection est dans trois choses : la patience dans les malheurs, la retenue dans les

désirs, la sollicitude envers les nécessiteux.

3. L'homme est mesuré par sa parole et est évalué par ses actions, dis donc ce qui a le plus de poids et fais ce qui a le plus de valeur.

4. Qu'est donc étrange l'apathie de ceux qui jalourent les corps sains.

5. Le temps vieillit les corps, renouvelle les espoirs, rapproche de la mort et nous éloigne des désirs.

6. Le temps c'est deux jours, un jour à ton avantage, un jour à ton désavantage. Ainsi, le jour qui est à ton avantage, ne le méprise pas et le jour qui est à ton désavantage, endure-le avec patience.

7. Les grâces, si elles sont prolongées, sont ignorées et si elles sont perdues, elles deviennent connues.

8. L'intelligence ne s'abandonne pas à la violence et ne se laisse pas aller à la faiblesse.

9. Sache que parmi les malheurs il y a la misère, et pire que la misère, la maladie du corps, et pire que la maladie du corps, la maladie du cœur.

10. Prenez garde de ne pas trop manger, cela durcit le cœur, rend paresseux pour la prière, c'est malsain pour le corps.

11. Le plus incapable des hommes est celui qui pourrait corriger ses défauts et qui ne le fait pas.

12. L'homme dont les actions sont les plus méritoires est celui qui patiente si on retarde le paiement de ce qu'on lui doit, qui pardonne si on s'oppose à lui, qui remercie si on lui donne.

13. Certes la dépense des biens dans l'obéissance à Dieu apporte les plus grandes grâces, et sa dépense dans la désobéissance à Dieu apporte les plus grandes souffrances.

14. Certes il y a autant de mal dans l'injustice que de bien dans la justice.
15. Certes Dieu, qu'Il soit exalté, donne la jouissance de la vie de ce monde à celui qu'Il aime et à celui qu'Il n'aime pas, mais Il ne donne la religion qu'à celui qu'Il aime.
16. Certes l'ennemi de Mohammad, que la paix de Dieu soit sur lui et sa Famille, est celui qui désobéit à Dieu; même s'il fait partie de ses proches.
17. Certes, la piété aujourd'hui est appui et protection, demain ce sera le chemin vers le Paradis, son passage sera simple, et celui qui le traversera sera gagnant.
18. Les vrais croyants ont compris la brièveté de la vie ici-bas et la longévité dans l'autre monde. Ils partagent cette vie avec les gens de ce monde mais les gens de ce monde dans l'autre monde ne le suivront pas.
19. Certes, un groupe de gens adorent Dieu, qu'Il soit exalté, par envie, c'est là l'adoration des commerçants, d'autre l'adorent par crainte, c'est là l'adoration des esclaves, d'autres l'adorent par reconnaissance, c'est l'adoration des hommes libres.
20. Certes, la science guide, dirige et sauve; l'ignorance égare, trompe et ruine.
21. Certes, la nuit et le jour agissent sur toi, agis donc durant la nuit et le jour; de même, ils prennent de ta vie, tire donc quelque chose de la nuit et du jour.
22. Si Dieu vous accorde une grâce, soyez-en reconnaissants.
23. Si tu fais en sorte que ta religion suive ta vie d'ici-bas, tu perceras ta religion et ta vie d'ici-bas et tu seras dans l'autre monde parmi les perdants.
24. Si tu fais en sorte que ta vie d'ici-bas suive ta religion, tu possèderas ta religion et ta vie d'ici-bas et tu sera dans l'autre monde parmi les gagnants.
25. Certes, si tu es humble, Dieu t'élèvera.

26. Certes, si tu es orgueilleux, Dieu t'humiliera.
27. Certes, tu es mesuré par ton intelligence, développe la donc par la science.
28. Certes, rien ne t'enrichira après la mort, à part les bonnes actions, dote-toi donc de bonnes actions.
29. Vraiment, l'obtention d'une bonne morale vous est plus nécessaire que l'obtention de l'or et de l'argent.
30. Vraiment, vous serez pris selon vos paroles, ne parlez donc que bien.
31. Vraiment, vous serez rétribués selon vos action, n'agissez donc que bien.
32. Le plus grand mal qui peut atteindre les savants c'est l'amour du pouvoir.
33. Vraiment si vous vous soumettez aux crises de colère, il vous arrivera des dommages.
34. Le cœur des jeunes est comme une terre vierge, quelque soit ce qu'on y plante, elle l'accepte.
35. Si tu vois que Dieu, qu'Il soit exalté, te réjouit par Son rappel, c'est qu'Il t'aime.
36. Le plus grand mal qui peut atteindre les dirigeants, c'est la faiblesse dans la politique.
37. Si tu vois que Dieu, qu'Il soit exalté, t'afflige, c'est qu'Il te déteste.
38. Si l'intelligence vient à manquer, les abus s'augmentent.
39. Si tu as des manques ici-bas, ne t'afflige pas et si tu fais le bien, ne le rappelle pas.
40. Si tu as écrit un livre, relis-le avant de l'achever, car par cela tu parachèves ton intelligence.
41. Entre le savoir et la fortune que choisir ?

Un groupe de dix individus instruits ont posé à l'Imam Ali (AS) la question suivante en lui
:demandant de donner une réponse différente à chacun d'eux

Qu'est-ce qui est mieux, le savoir ou la fortune, et pourquoi ? -

:- L'Imam Ali (AS) a répondu

- a- Le savoir est le legs des Prophètes, la fortune l'héritage des Pharaons. Par conséquent, le
savoir est mieux que la fortune.
- b- Vous devez assurer votre fortune, alors que le savoir vous assure. Par conséquent le savoir
est mieux que la fortune.
- c- L'homme fortuné a beaucoup d'ennemis, alors que l'homme de savoir a beaucoup d'amis.
Par conséquent, le savoir est mieux.
- d- Le savoir est mieux que la fortune car le premier augmente lorsqu'on l'offre, alors que la
seconde décroît.
- e- Le savoir est mieux parce que la personne instruite peut être généreuse (de sa
connaissance), alors que la personne fortunée peut être avare (de sa fortune)
- f- Le savoir est mieux, car il ne peut pas être volé, alors que la fortune peut l'être.
- g- Le savoir est mieux car le temps ne peut pas l'user, alors que la fortune peut être érodée à la
longue et disparaître.
- h- Le savoir est mieux parce qu'il est sans bornes alors que la fortune est limitée et vous
pouvez même la compter.
- i- Le savoir est mieux, parce qu'il illumine l'esprit, alors que la fortune l'obscurcit.

j- Le savoir est mieux, car il a inspiré à notre Prophète (SAWA) que nous restons des humains, lorsqu'il s'est adressé à Allah: «Nous T'adorons, car nous sommes Tes serviteurs», alors que la fortune a conduit Pharaon et Nimroud à avoir la vanité de se proclamer dieux

N.B. Ce hadith rappelle celui cité par Henri Corbin, dont voici : un extrait

La Connaissance a plus de prix que les biens matérielles; c'est la Connaissance (la gnose) qui» veille sur toi, tandis que toi, tu veilles sur les biens matérielles. La richesse, on la diminue en la dépensant. La Connaissance, on l'accroît en la prodiguant (...). La Connaissance, c'est ce qui juge; la richesse, c'est ce qui est jugé. O Komayl! Le trésor des biens matériels périt, tandis que les gnosés sont des vivants, d'une vie qui perdure avec les siècles des siècles. Leurs personnes physiques disparaissent; d'autres qui leur ressemblent en leur cœur, prennent leur place». (Entretien de l'Imâm Ali (AS) avec Komayl ibn Ziyâd, En Islam iranien, Tom. 1, p. 113)

42. Ô Kumaïl ! Le savoir est plus précieux que les biens ! Le savoir te protège alors que c'est toi qui protège les biens ! Dépensés, l'un sans cesse s'accroît, Tandis que les autres s'épuisent, emportant avec eux ce qu'ils produisent.

41. يَا كُمْيَلُ، الْعِلْمُ خَيْرٌ مِنَ الْمَالِ: الْعِلْمُ يَحْرُسُكَ وَأَنْتَ تَحْرُسُ الْمَالَ، وَالْمَالُ تَنْقُصُهُ النَّفَقَةُ، وَالْعِلْمُ يَزِدُّكَ عَلَى الْإِنْفَاقِ، وَصَنِيعُ الْمَالِ يَزُولُ بِزَوَالِهِ.

43. l'Imam Ali (AS) témoigne :

Un homme est venu voir le Prophète (SAWA) et lui a demandé de lui apprendre quelque chose» grâce auquel, il serait aimé à la fois d'Allah -qu'il soit exalté- et des gens, sa subsistance augmenterait, il jouirait d'une bonne santé, il vivrait longtemps, et il serait ressuscité avec lui (le Prophète). Le Messenger d'Allah (SAWA) lui dit alors:

«Six choses (mérites) requièrent six choses (attitudes):

a- Si tu veux qu'Allah t'aime, crains-Le et éloigne-toi des péchés

b- Si tu veux que les gens t'aient, sois bienveillant envers eux et détourne-toi de ce qu'ils possèdent.

c- Si tu veux qu'Allah augmente tes moyens de subsistance, prélèves-y l'impôt légal (Zakât, khoms)

d- Si tu veux qu'Allah t'accorde la bonne santé, fais l'aumône souvent.

f- Si tu veux qu'Allah te prête longue vie, maintiens les contacts avec tes proches parents.

g- Si tu veux qu'Allah te ressuscite avec moi, prolonge ta prosternation (sujûd) devant Allah, l'Unique, le Dominateur)» (Cité par Safînat al-Bihâr, vol, 1, p. 599)

44. Chaque fois qu'il y a un pauvre qui souffre de faim, c'est parce qu'il y a quelque part un riche qui mange trop

La vérité des imâmites

(.La vérité sur les partisans des 12 Imams (a.s

L'imamat ou le khalifat désigne dans la loi : le commandement, qui après le départ Du -1 Prophète (s.a.w.s.) devenait une chose évidente et naturelle pour les musulmans et la collectivité.

Les musulmans sunnites et imâmites ont divergés sur comment devait être désigné l'imamat ou le khalifat et comment devait être appliquée sa rotation (comment était désigné un imam après un autre) c'est là le plus gros désaccord entre eux qui amène par la suite des

divergences normales tirées de ce désaccord.

Les imâmistes : voient que le commandement ne peut être tiré que des textes du Prophète (s.a.w.s.) spécifiques aux douze imams des gens de la maison sacré (a.s.) et qu'après le départ du Prophète (s.a.w.s.) de ce monde c'est à eux que l'on se réfère pour la connaissance des lois et des textes, ou de ce qui est rapporté de leurs paroles, et si un avis diverge sur une chose entre une personne et eux c'est leur parole qui doit être suivie.

les sunnites : voient que le commandement se fait par concertation, et ils n'interdisent pas que l'ancien khalife désigne lui-même son successeur comme cela s'est passé quand aboubakr a désigné Omar a sa propre succession, comme ils n'interdisent pas non plus que le pouvoir soit pris par contrainte ou par la victoire (guerre) d'un groupe sur un autre comme cela s'est passé avec les oumawiyas, les abbassides ou les ousamaniyas, quand à leurs sources des textes et de la loi Coranique, ils se réfèrent aux compagnons et à ce qui est rapporté par eux sans faire de distinction entre les compagnons, puisque qu'ils les voient tous sur un état de justice et de piété absolue malgré les multiples événements qui se sont déroulés entre eux et les guerres qui les ont opposés, plus tard nous reviendrons sur le sujet de l'état des compagnons ...

2- Les preuves de l'infaillibilité des Gens de La Maison, pour ne pas citer tout ce qui existe et qui est déjà rapporté dans nombre de livres nous citerons :

Le hadith « des deux lourds » : Le Prophète (s.a.w.s) a dit : « ... je vous ai laissé deux choses si vous vous y tenez vous ne vous égarerez jamais, le Livre d'Allah et les Gens de Ma Maison ... », qui après cette parole peut ne pas comprendre que l'erreur ne tient sur aucune de ces deux choses, le Livre d'Allah qui ne contient aucune erreur, ni de proche, ni de loin et les Gens de La Maison sont la sécurité contre l'égarement et l'erreur.

Rapporté dans le moustadrak sahihaine : de hanach kanani : « j'ai entendu aboudzar alors qu'il tenait la porte de La Mecque dire : « Ô vous les gens celui qui me connaît, alors il sait qui je suis, et celui qui me contredit je suis abou dzar ! J'ai entendu le Messager d'Allah (s.a.w.s) dire : « les Gens de Ma Maison parmi vous sont comme le bateau de Noé celui qui monte a bord sera sauvé et celui qui s'en détourne se noiera ». Et hakim rajoute ce hadith est d'une chaîne de transmission authentique.

Dans le moustadrak des sahihaine : par la transmission de ibnou Abbas : le Prophète (s.a.w.s) a dit : « les étoiles sont pour les gens de la terre une protection contre le naufrage comme les Gens de Ma Maison sont pour Ma communauté une protection contre les divergences, si une tribu d'arabe les contredit, ils divergent et deviennent alors le parti du diable ».

Etc ... pour celui qui le désire, nombre de livres et de hadiths sont rapportés dans les sahihs ou dans des livres qui traitent du sujet en profondeur sur l'infailibilité des Gens de La Maison,
bonne lecture !

3- Le nombre des Gens de La Maison, il est rapporté dans les sahihs à nombreuses reprises par Le Prophète (s.a.w.s) que le nombre de Ses représentants est de douze et qu'ils sont tous des Quraychite ...

Il est rapporté par boukhari dans son sahih de jabir ibnou samra : « j'ai entendu le Prophète (s.a.w.s) dire : « Ils seront douze chefs » et Il (s.a.w.s) dit une parole que je n'ai pas entendu et mon père m'a dit que c'était : « tous des Quraychites ».

Rapporté par muslim dans son sahih : « la religion ne cessera d'exister jusqu'à l'heure, il y aura parmi vous douze khalifs tous Quraychites ».

Dans sahih mouslim : « les questions des gens seront toujours résolues tant que les dirigeront douze hommes ».

Dans le mousnad de ahmed : selon ibnou massoud : « on a questionné le Messager d'Allah (s.a.w.s) sur les khalifs Il (s.a.w.s) répondit : « douze comme le nombre des chefs des enfants d'Israël ».

Etc ...

Les sunnites : ont eu énormément de mal à pouvoir expliquer les hadiths qui portent sur les douze imams, a tel point que beaucoup d'entre eux ne l'ont même jamais essayé ... de nos jours une partie des « savants » sunnites réfutent l'existence même de ces hadiths dans leurs livres, les autres ne les expliquent toujours pas et les autres ne veulent pas parler du sujet et fuient toute question sur ces hadiths ... quand aux soufis sunnites, ils mettent tous les

descendants du Prophète (s.a.w.s) au même statut que les versets spécifiques et spécifiés aux proches et aux khalifs du Prophète (s.a.w.s) et les douze imams à leurs yeux sont douze saints vivant à chaque époque que seule l'élite peut connaître ou approcher et d'autres pensent qu'ils sont cachés aux gens ...

Les imâmites : eux n'ont aucun doute sur le sens de ces hadiths rapportés dans les sahihs et ont connaissance de qui sont les douze Imams (a.s.) cette connaissance est tirée des hadiths rapportés par les Gens de la Maison du Prophète (s.a.w.s) rapporté du Prophète (s.a.w.s) avec : leurs noms, prénoms et descriptions claires et précises de chaque Imam (a.s.) qui sont

:1er Imâm

Ali ibn Abî Tâlib, Al-Mortadhâ,
(Amîr al-Mu'minîn (Emir des Croyants

:ème Imâm 2

Al-Hassan ibn Ali, al-Mojtabâ
((L'Elu

ème Imâm 3

(Al-Hussayn ibn Ali, dit Sayyed al-Chohadâ' (Prince des martyrs

ème Imâm 4

Ali ibn al-Hussain, Zayn al-'Âbidîn

(Al-Sajjâd (L'ornement des adorateurs pieux; Celui qui est en constante adoration

ème Imâm 5

Mohammad ibn Ali, al-Bâqer
((Celui qui ouvre ou fend la Science

ème Imâm 6

Ja'far ibn Mohammad, al-Sâdiq
((Le Véridique

ème Imâm 7

Mûsâ ibn Ja'far, al-Kâdhim
((Celui qui se contient

ème Imâm 8

Ali ibn Mûsâ, al-Redhâ
(Celui en qui est la complaisance divine

ème Imâm 9

(Mohammad ibn Ali, al-Jawâd, al-Taqî (Le Magnanime; Le Pieux

ème Imâm 10

Ali ibn Mohammad, al-Hâdî, al-Naqî
(Le Guide; Le Pur

ème Imâm 11

Hassan ibn Ali, al-Zakî, al-'Askarî
(L'Intègre; Celui qui est retenu dans le camp

ème Imâm 12

(Mohammad ibn al-Hassan Al-Qâïm

(Le Résurrecteur)

(Al-Mahdī) (Le guidé)

(Al-Montadhar) (L'Attendu)

(Al-Hojjah) (La Preuve ou le Garant de Dieu)